

COMPTE-RENDU du CHS-CT du 4 octobre 2022

- Pour l'Administration :
 - Madame Véronique GABELLE, Présidente du CHS, Directrice Départementale des Finances Publiques Haute-Vienne
 - Madame Florence LECHEVALIER, Responsable du Pôle Pilotage et Ressources
 - Monsieur Karl PERIGAUD, Responsable de la Division BIL
 - Monsieur Guillaume CASENAVE, Responsable du service BIL
 - Monsieur Frédéric DAUVERGNE, assistant de prévention DDFIP 87
 - Madame Aurore BLAQUART, ISST
 - Madame Catherine BRIANCHON-CAMPAGNE, assistante de prévention INSEE
 - Madame Fanny RABBIA, Assistante Sociale
 - Docteur Michèle REBIERE, médecin de prévention

- Pour les représentants du personnel FO DGFIP 87 :
 - Madame Patricia VIOLET (titulaire)
 - Madame Lydie PEYRICHOUT (experte)

Ce CHSCT combinait le présentiel à l'audio ; il est à noter qu'il a fallu rappeler que le mode audio avait été demandé afin qu'un représentant de personnel puisse siéger ! C'est donc une fois la connexion établie que le quorum a été atteint.
La séance est ouverte.

À la liminaire de la CGT, la Présidente ne s'attache qu'aux points locaux;
La Présidente précise que la modification des instances à compter de 2023 ne porte pas suppression du budget dédié aujourd'hui au CHSCT. De même, les modifications programmées sur l'organisation de l'Action Sociale n'impacteront pas le budget.
La mise en œuvre du NRP des finances publiques 87 est terminée.
Pour la Présidente, les Maisons France Service et les buralistes constituent une offre de proximité sur le territoire contrairement aux centres des finances publiques peu ouverts en termes d'amplitudes horaires.
Les animateurs des Maisons France Service accompagnent les usagers dans les démarches les plus simples. Les autres questions sont transmises aux services DDFIP compétents qui prennent ensuite contact auprès des usagers.
La Présidente est satisfaite de cette organisation.
La Présidente rappelle que les buralistes n'ont pas accès aux données des usagers. Elle insiste sur le déploiement de cette offre de paiement de proximité sur tout le territoire.
Les organisations syndicales soulignent qu'auparavant, les usagers avaient un service de proximité de pleine compétence avec la présence des services DDFIP installés sur tout le territoire !

La Présidente se dit attentive aux conditions de travail des agents.
Les syndicats insistent sur les efforts fournis au quotidien par les agents, sur leurs inquiétudes et sur les pratiques managériales parfois dures.

FO DGFIP 87 alerte sur la portée des mots et des formules employés pour s'adresser aux agents et sur l'utilité d'un management bienveillant. Un rappel sera fait à la prochaine réunion de cadres.

ORDRE DU JOUR

1- Approbation PV du 21/06/ 2022 (pour avis)

Reporté au prochain CHSCT.

2- Présentation DUERP-PAP DDFIP et INSEE (pour avis)

Ces états permettent une hiérarchisation des risques professionnels par service, pour la programmation de mesures de prévention.

Le but est d'assurer la sécurité et la santé de tous.

FO DGFIP 87 alerte sur les difficultés liées aux nouvelles organisations du réseau (suppression postes, fusions – regroupements) et à la charge de travail des agents. Les vacances d'emploi ne font qu'accroître les charges reposant sur les agents en poste. Pour FO DGFIP 87, il est urgent de revoir l'attractivité de nos salaires mais également le management des équipes qui se durcit alors que celui-ci devrait être bienveillant !

La Présidente reconnaît que les difficultés émanent des emplois vacants ainsi que des mutations concomitantes à la création de ces nouveaux services (mutations nécessitant la formation des agents nouvellement affectés).

La situation difficile du SGC de Limoges est évoquée :

La Présidente se dit attentive à la situation de ce poste dont un emploi reste vacant.

Elle reconnaît que cette restructuration désorganise le poste et nécessite une harmonisation des méthodes.

Un point régulier est fait avec le Comptable : prochain bilan en novembre 2022.

Vote DUERP PAP : Pour à l'unanimité des OS.

3- Budget du CHSCT pour 2022 (pour avis)

Quelques éléments :

Différentes formations sont programmées sur le dernier trimestre 2022.

Des masques chirurgicaux ont été achetés : fourniture selon besoin.

Les brumisateurs programmés pour l'été 2022 n'ont pas été achetés (laissant les agents qui n'en n'avaient pas été dotés souffrir de la chaleur).

FO DGFIP 87 demande une anticipation pour l'année 2023.

L'Administration valide cette proposition et demande la programmation budgétaire sur le budget 2023 (vente à compter de mars).

Problème : il est indiqué que l'achat en quantité (180 brumisateurs) est refusé par la plupart des fournisseurs.

Affaire à suivre ...

Aménagement site Baudin : pose de films et d'éléments occultants.

Utilisation solde budgétaire 2022 soit plus de 25 000 € : achat de 59 bras articulés.

Vote : Pour à l'unanimité des OS

4- Présentation des nouvelles instances de dialogue social CSA et FS SST (pour info)

Aucun document n'a été transmis en amont aux représentants syndicaux.

L'ISST a abordé le sujet sur la simple présentation d'un diaporama accessible uniquement en présentiel.

Pour rappel, les consignes sanitaires préconisent l'organisation de réunions en présentiel et en audioconférence. La réunion CHSCT a été programmée en respect de ces règles, mais aucune réflexion n'a été menée en amont sur la diffusion de ce diaporama auprès des personnes assistant à la réunion en audioconférence.

FO DGFIP 87 souligne que la situation sanitaire oblige les personnes vulnérables à télétravailler à 100 %. FO DGFIP 87 alerte les différents intervenants sur l'attention particulière à porter à ces agents : risque d'isolement, d'exclusion (transmission d'informations, etc).

Domage que cet oubli soit réalisé par un acteur de la prévention !

CSA=Comité Social d'Administration

FS SST=Formation Spécialisé Santé Sécurité au Travail.

La FS SST est un organe de dialogue du CSA créée au sein de chaque CSA.

Cette instance unique (CSA avec en son sein la FS SST) est mise en place à compter du 01/01/2023.

Quelques extraits :décret 2020 -1427

.Le comité social d'administration est consulté sur :

Article 48 :

1° Les projets de texte réglementaire relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services ;

...

8° Les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service mentionné au 1° du présent article ;

Article 77 :

Le président du comité social d'administration peut, à son initiative ou à celle de la moitié des membres représentants du personnel, inscrire directement à l'ordre du jour du comité un projet de texte ou une question faisant l'objet d'une consultation obligatoire de la formation spécialisée instituée en son sein en application des articles 68, 69, 70 et 71 qui n'a pas encore été examinée par cette dernière. L'avis du comité se substitue alors à celui de la formation spécialisée.

.La formation spécialisée du comité est consultée sur :

Article 68 :

Les projets de texte, autres que ceux mentionnés à l'article 48, relatifs à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes. Elle examine les questions relatives aux sujets mentionnés au premier alinéa. Le président, à son initiative ou à la demande de la moitié des représentants du personnel et après avis du secrétaire de la formation spécialisée, décide de soumettre au vote tout ou partie de ces questions.

5- Mise en place de zones WIFI DDFIP 87 (pour info)

Il a été décidé d'implanter une solution WIFI sur le site Montmailler, pour deux salles de réunion (rez-de-chaussée et 1er étage). L'objectif est de faciliter les nouvelles modalités de travail grâce à une connexion au réseau sans fil.

La salle 1008 au RDC et la salle 1101 au 1^{er} étage, sont configurées pour permettre respectivement à au moins 42 agents et 28 agents de se connecter.

Cette opération est supportée par le budget DDFIP.

Les travaux seront réalisés entre décembre 2022 et février 2023.

L'offre de service « WIFI-DGFIP » permet la connexion des PC professionnels portables au réseau de la DGFIP à partir d'une liaison sécurisée WIFI.

Le WIFI s'adresse en priorité aux agents DGFIP en mobilité dans les locaux disposant d'un réseau DGFIP.

Il permet d'accéder aux ressources bureautiques et aux applications depuis un ordinateur portable professionnel.

Les postes de travail doivent être reconnus comme faisant partie du parc de la DGFIP : l'installation d'un certificat sur le poste de travail garantit que toute machine qui tente de se connecter est bien un poste DGFIP. Les certificats des postes de travail sont émis par l'autorité de certification de la DGFIP et authentifiés par un serveur d'authentification dédié de la DGFIP.

Ce n'est qu'à l'issue de cette authentification que les flux du poste de travail peuvent être commutés sur le réseau local et donc accéder aux ressources du SI de la DGFIP.

6- Point sanitaire COVID-19 (pour information)

Des actions de nettoyage ont été engagées sur les mois de juin et juillet 2022, avec une reprise de cas covid en septembre.

Des rappels des consignes sanitaires ont été diffusés régulièrement au niveau national et au niveau local avec notamment une mention sur les horaires adaptés.

La Présidente insiste sur la reprise de l'épidémie et la vigilance à maintenir sur les gestes barrière. Une alerte est fournie par la Centrale tous les 4/5 jours. Celle-ci indique un doublement des cas à chaque bilan.

Les horaires COVID sont toujours en vigueur.

Les cas positifs à la COVID repartant à la hausse; la vigilance doit demeurer.

3- Point Travaux / Immobilier (pour information)

• Cruveilhier

La finalisation du projet est toujours à l'étude.

Aucune date de début des travaux n'est programmée.

La Présidente signale toutefois que la date buttoir de réception des travaux devra être respectée.

• Rue Turgot

Une convention de récupération de 2 plateaux situés rue Turgot a été signée.

Ces 2 plateaux permettront l'implantation de salles de formation et de salles de réunion.

L'espace restant pourra être attribué à l'installation d'un service de 10 à 15 personnes maximum.

FO DGFIP 87 déplore qu'aucun document n'ait été donné aux représentants en CHS alors que ces travaux vont impacter les conditions de vie au travail des agents affectés sur ce site pendant les travaux.

FO DGFIP 87 a demandé le montant des travaux réalisés : + de 35 000 € à rajouter au plan France Relance.

• Montmailler

Le changement de chaudières est prévu fin octobre.

La Présidente alerte sur les règles en matière de consommation énergétique :

-chauffage à compter de novembre ;

-température min et max 19°C

Les espaces identifiés comme défaillant en matière de chauffage pourront conserver les radiateurs électriques.

La Présidente rappelle que des contrôles seront faits régulièrement : pas plus de 19°C dans les bureaux !

Une dotation en thermomètres est en cours : demandez votre thermomètre !

FO DGFIP 87 signale le manque de prise en compte de la situation météorologique et l'impact sur les conditions de travail des agents :

- canicule : pas de ventilateur, pas de brumisateur, salle climatisée de Cruveilhier fermée ;
- fraîcheur automnale : températures basses dans les bureaux, pas de chauffage avant novembre.

FO DGFIP 87 s'inquiète sur les conditions de travail des agents pour les semaines à venir, si la température extérieure baisse de façon significative !

La Présidente insiste sur l'effort collectif demandé au niveau national et précise que tout un chacun devra s'habiller en conséquent : chaussettes épaisses, bottes et bien sûr pull à col roulé ... !

Elle indique également que le chauffage sera abaissé les week-end.

Vous devrez par conséquent adapter votre tenue du lundi matin qui sera, un peu plus frais que le reste de la semaine !

Et n'oubliez pas : vous n'aurez et ne devrez pas avoir plus de 19°C dans vos bureaux !

• **Bellac**

La mairie projette d'utiliser une partie des locaux vides pour installer la police municipale et les services d'urbanisme.

Une étude sur la possibilité de cogestion du site est actuellement menée :

- identification accueil DDFIP / accueil mairie
- adaptation entrée du personnel

• **Parkings sites Limoges**

Adaptation d'un éclairage fonctionnant sur le taux de luminosité.

8- Examen exercices d'évacuation et nouvelles consignes transmises

Un bilan des évacuations réalisées et des anomalies constatées est présenté.

Nouvelles consignes en matière de guide et serre file :

L'organisation traditionnelle, qui consiste à nommer des agents guide file et serre file, a été fragilisée par le développement du télétravail dans les services. De fait, la présence de ces agents nommément désignés est devenue trop aléatoire pour garantir une évacuation en bon ordre.

Principes à appliquer :

- Les guide file et serre file ne sont plus des agents identifiés : tous les agents présents peuvent endosser ces rôles.
- La formation de tous est indispensable : chacun connaît les rôles des équipiers d'intervention et peut agir dans ce cadre.

9- Examen des registres santé et sécurité au travail

FO DGFIP 87 a évoqué la canicule et la fermeture de la salle climatisée de Cruveilhier : problème d'affichage, d'organisation et fermetures à tort...

10- Examen des fiches de signalement d'agression

1 fiche de signalement a été rédigée. La Direction a donné suite à ce dossier par une lettre de mise en garde.

Aucune injure, insulte n'est tolérable. FO DGFIP 87 vous encourage à rédiger une fiche de

signalement dès la réalisation des faits.

11- Examen des déclarations d'accidents

1 accident de travail sans conséquence grave

12- Visites de sites :dates des prochaines visites

À définir ultérieurement.

13- Questions diverses

• Saint Yrieix la Perche

Les conditions de travail sont très dégradées : moisissures, fuites d'eau, mauvaises odeurs ...

La Présidente signale que les travaux devraient être rapidement engagés.

Le Médecin de Prévention souligne que compte tenu de la situation du site et des conditions de travail des agents, le calendrier des travaux doit être respecté.

La Présidente souligne que la Direction restera vigilante sur le sujet.

Les syndicats s'indignent de la situation actuelle du site : Les agents doivent préserver leur santé et leur sécurité.

Afin d'alléger les conditions quotidiennes de travail, la Direction propose aux agents qui le souhaitent :

- le télétravail ;
- une relocalisation au rez-de-chaussée pour le personnel travaillant à l'étage.

• Usagers du site Baudin – accueil Montmailler :

Solidaire signale que des appels téléphoniques et des usagers du site Baudin seraient dirigés vers l'accueil Montmailler.

La Présidente explique les difficultés du site, liées aux travaux de proximité, qui ont impacté notamment les échanges téléphoniques.

La Présidente insiste sur l'engagement des agents et l'accueil réalisé à Baudin.

Les anomalies citées par Solidaire feront l'objet d'une étude.

• SDIF

FO DGFIP 87 relate les difficultés vécues par les agents de ce service : organisation – gestion des appels téléphoniques avec anomalies de rupture de communication.

La Présidente explique qu'il n'existait pas d'organisation précise sur l'accueil téléphonique ce qui a été revu avec le Pôle Fiscal.

• Nouvelles fonctions des géomètres :

La Présidente conteste les mentions portées par les géomètres grévistes.

Depuis 2018 une note de la Direction Générale a réorienté les travaux des géomètres vers des travaux fiscaux (à hauteur de 50 % sur la note de 2020). Ces notes détaillent les travaux pouvant être confiés aux géomètres.

La mise à jour au sein du 87 a tardé. Les objectifs fixés par la Direction Générale ne sont pas atteints.

Suite à un audit, la Direction 87 a donc confié les changements d'adresses aux géomètres ayant effectué au préalable la formation.

La Présidente précise que la nouvelle répartition de cette charge est programmée avant le départ à la retraite de l'agent effectuant actuellement cette mission, permettant ainsi une collaboration avec les nouveaux intervenants.

Il semblerait que les missions topographiques rendues ne seraient pas à la hauteur des enjeux en ne relevant que des poulaillers ! Ces derniers apprécieront !

- Bilan NRP

A de multiples reprises, FO DGFIP 87 a demandé un bilan du NRP auprès de l'ISST et du Médecin de Prévention (bilan portant sur les conditions de travail des agents impactés par cette réorganisation).

Le Médecin de Prévention indique avoir effectué un travail approfondi accompagné de différents échanges sur le sujet avec la Direction. Ce travail a été effectué en amont du NRP. L'Administration doit transmettre cet état à FO.

FO DGFIP 87 rappelle que sa demande porte sur un bilan post installation du NRP c'est-à-dire, un bilan effectué auprès des différents sites et agents impactés par le NRP, après création du NRP.

FO DGFIP 87 renouvelle donc sa demande de bilan du NRP auprès de l'ISST et du Médecin de Prévention.

Ce bilan doit offrir une étude complète de l'impact du NRP sur les agents (installation, impact sur les conditions de travail (charge de travail, stress, ...) etc).


- Droit à la déconnexion

Une alerte syndicale est donnée sur le manquement à cette règle.

La Présidente assure qu'un rappel sera fait le 18 octobre 2022 lors du conseil de Chefs de Services.

Séance levée à 13h15

Au moment de diffuser ce compte-rendu, FO DGFIP 87 apprend le décès survenu trop tôt de Magalie Marsaly, secrétaire animatrice du CHSCT. Son dynamisme et sa bonne humeur nous manqueront. Sincères condoléances à sa famille.

BULLETIN D'ADHESION 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N°DGI ou N°AGORA : _____ ADRESSE MÉL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu